

Ville de
Soignies



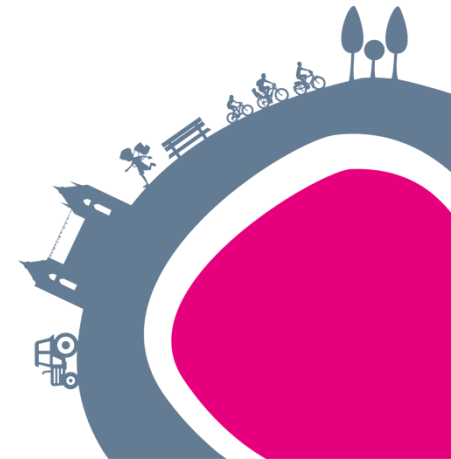
Conseil communal Ville de Soignies

Le 23 février 2021



Point 1

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2021 – VOTE



Point 2

**ENVIRONNEMENT – HYGEA –
MODIFICATION DU SCHÉMA DE LA
COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-
PORTE – RÈGLEMENT DE POLICE
SPÉCIFIQUE APPLICABLE SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SOIGNIES
RELATIF À LA COLLECTE DES DÉCHETS
MÉNAGERS – VOTE**



Point 2

Modification du Règlement de Police

- Nouveau schéma de collecte
 - ✓ À partir du 22 avril 2021
 - ✓ 5 modes de collecte
 - Déchets organiques – sacs verts – 1/semaine
 - Déchets résiduels – sacs moka – 1/ 2semaines
 - Déchets PMC – sacs bleus – 1/ 2semaines
 - Déchets papiers-cartons – Conteneur – 1/mois
 - Points d'apport volontaire – accessibles 7jours/7
 - ✓ Collecte le jeudi
 - ✓ 2 zones + 1 zone dérogatoire pour les papiers-cartons



Point 2

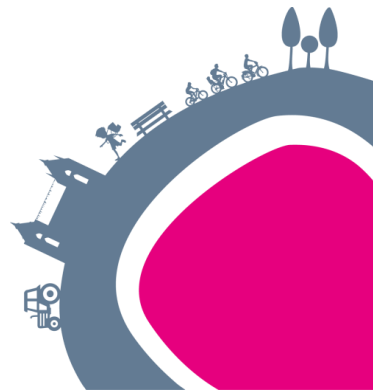
Modification du Règlement de Police

- Modification du règlement de police
 - ✓ Les contenants
 - ✓ La fréquence de ramassage
 - ✓ La zone dérogatoire
 - ✓ Les points d'apport volontaires
 - ✓ La période de transition
sacs blancs > sacs moka
 - ✓ ...



Point 3

RÈGLEMENT-TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILES-TAUX DE COUVERTURE DU COUT-VÉRITÉ – VOTE



Point 3

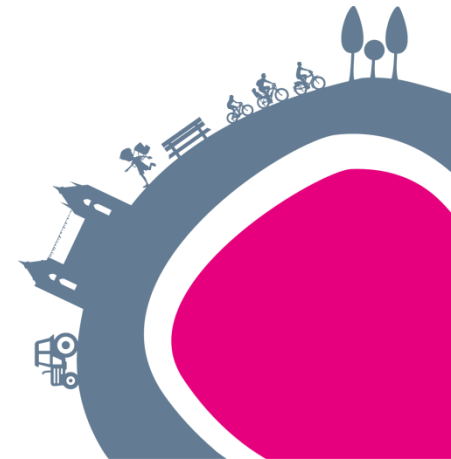
Coût-vérité

- Obligation entre 95 et 110%
- Année 2021 = 97,76%
- Règlement voté annuellement



Point 4

RÈGLEMENT-TAXE COMMUNALE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS POUR L'EXERCICE 2021 – VOTE



Point 4

Taxe déchets ménagers et assimilés

- Taxe inchangée par rapport à 2020
 - ✓ 125€/isolés
 - ✓ 139€/2-3 personnes
 - ✓ 164€/4 personnes et +
 - ✓ 132€/groupe de 10 personnes vivant en communauté, secondes résidences, activités indépendantes, libérales, commerciales
 - ✓ 40€/bénéficiaires RIS ou GRAPA
 - ✓ 65€/bénéficiaires de revenus de remplacement et familles monoparentales



Point 4

Taxe déchets ménagers et assimilés

➤ Nouveauté :

- ✓ Exonération de 50% du paiement de la taxe pour les professions indépendantes/libérales ou activités commerciales, industrielles ou autre, au 1er janvier de l'exercice d'imposition.
- ✓ Une condition : recourir aux services d'une société privée pour la collecte de leurs déchets, avec un enlèvement pour toutes les catégories de déchets pour l'entièreté de l'année en cours.



Point 4

Taxe déchets ménagers et assimilés

➤ Changement :

- ✓ L'octroi d'un bon d'achat pour un rouleau de sacs blancs sera remplacé par un bon d'achat de 10€ à négocier auprès des commerçants locaux, exclusivement en échange de sacs ou de badges.

1 rouleau de 10 sacs verts de 20L	3,5€
1 rouleau de 10 sacs bleus de 60L	1,3€
1 rouleau de 20 sacs moka de 25L	10,8€
1 rouleau de 10 sacs moka de 50L	10€
1 badge pour 20 ouvertures au PAV	10,8€



Point 5

CORONAVIRUS (COVID 19) – PLAN DE RELANCE - MESURES D'ALLEGEMENT FISCAL COMPENSEES PAR LA REGION WALLONNE POUR L'EXERCICE 2021 – VOTE



Point 5

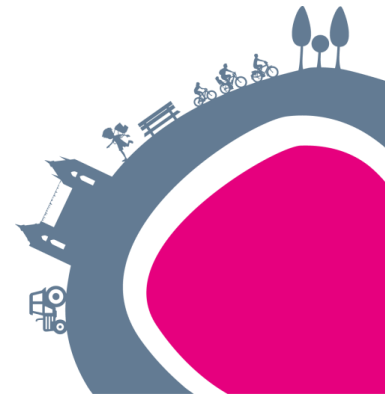
Mesures d'allègement fiscal compensées par la RW

- ✓ Suppression en 2021 de la taxe sur les débits de boissons, les loges foraines/mobiles/fixes et les droits d'emplacements sur les marchés publics = **93.600€** avec compensation de la RW



Point 6

CORONAVIRUS (COVID 19) – PLAN DE RELANCE – MESURES D'ALLEGEMENT FISCAL POUR L'EXERCICE 2021 – VOTE



Point 6

Mesures d'allègement fiscal pour l'exercice 2021

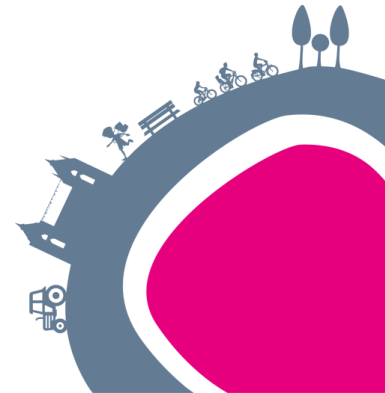
- Nouvelles mesures
 - ✓ Suppression en 2021 de la taxe sur les dancings = **3.720€**
 - ✓ Exonération des 10 premiers kilowatts de la taxe sur la force motrice = **39.000€**

IMPACT FINANCIER pour la Ville = 42.720€



Point 7

**CORONAVIRUS (COVID 19) –
BUDGET COMMUNAL 2021 – PLAN
DE RELANCE – OCTROI DE SUBSIDES
AUX ASSOCIATIONS AJOUT N°1 –
APPROBATION – VOTE**



Point 7

Octroi de subside aux associations

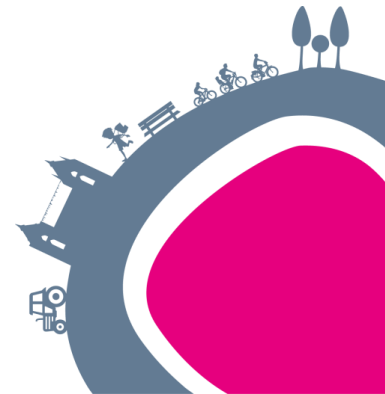
- Associations qui œuvrent pour des activités utiles à l'intérêt général
- Impact crise Covid-19
 - ✓ Dépannage alimentaire de Soignies = **5.000€**
 - ✓ l'ASBL «L'envol» = **1.000€**

IMPACT FINANCIER pour la Ville = 6.000€



Point 8

CORONAVIRUS (COVID 19) – PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DES ACTIVITES ECONOMIQUES – MESURES COMPLEMENTAIRES – VOTE



Point 8

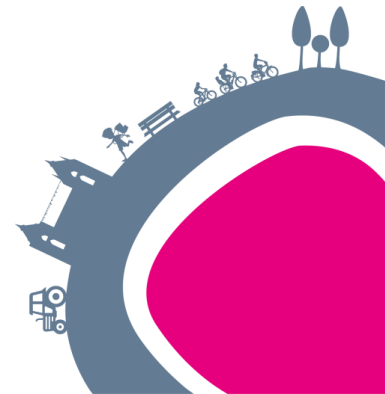
Mesures de soutien au **secteur économique**

- ✓ Octroi d'une **prime unique de 1.000€** pour les activités fermées en ce début d'année = **+/- 150.000€**
- ✓ Renouvellement de l'action "**bon d'achat**" de **10€ pour les citoyens = 284.000€**
- ✓ Mise en œuvre d'une "prime loyers"
- ✓ Promotion "coup de pouce" , "prêt ricochet" , "Créashop"
- ✓ Aménagement de terrasses attractives
- ✓ Interpellation de l'IDEA pour mise en œuvre d'un outil "avance sur trésorerie" à destination des TPE



Point 9

CORONAVIRUS (COVID 19) – PLAN DE RELANCE – PRIME DE SOUTIEN – RÈGLEMENT – VOTE



Point 9

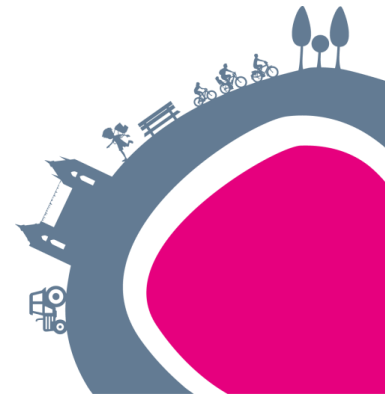
Règlement prime de soutien

- ✓ **Activité principale/Commerce indépendant**
- ✓ **Sur l'entité sonégienne**
- ✓ **Disposer d'au moins 1 des codes NACE repris dans le règlement**
- ✓ **Prouver une activité avant le 31.12.2020**
- ✓ **S'engager à rouvrir l'établissement**
- ✓ **Rentrer un dossier auprès de l'ADL**



Point 10

CORONAVIRUS (COVID 19) – PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DU SECTEUR ASSOCIATIF ET SPORTIF – MESURES COMPLEMENTAIRES – VOTE



Point 10

Mesures de soutien au **secteur associatif**

- Création d'un « **chèque activité** » de **20€/enfant**
 - ✓ tout enfant de 4 à 18 ans
 - ✓ une activité dans une association sonégienne

IMPACT FINANCIER pour la Ville = +/- 94.000€



Point 10

Mesures de soutien au **secteur sportif**

- ✓ La gratuité pour l'occupation des infrastructures communales = **+/- 12.000€**
- ✓ L'augmentation de l'enveloppe budgétaire de la Prime d'Aide au Fonctionnement de **10.000€**
- ✓ La création d'un fonds spécial Covid de **10.000€**

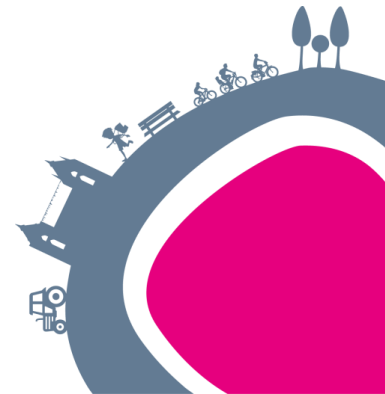
IMPACT FINANCIER pour la Ville

= +/- 32.000€



Point 11

CORONAVIRUS (COVID 19) - PLAN DE RELANCE – FONDS SPECIAL COVID – RÈGLEMENT – VOTE



Point 11

Règlement Fonds spécial Covid

- ✓ Être constitué en ASBL
- ✓ Sur l'entité de Soignies
- ✓ Ne pas bénéficier de la PCAF
- ✓ Ne pas bénéficier de la gratuité de salle
- ✓ Avoir des frais de fonctionnement/location pour 2020-2021
- ✓ Rentrer un dossier auprès du services des sports
- ✓ ...



PLAN DE RELANCE

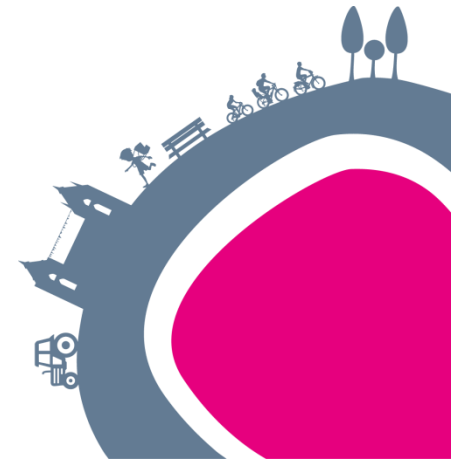
Depuis le début de la crise, la Ville de Soignies a octroyé plus d'**1.500.000€** d'aide!

- ✓ Allègements fiscaux, chèques citoyen, masques pour les citoyens, prime sanitaire + les mesures de ce jour...
- ✓ Pas d'augmentation de taxes
- ✓ Investissements toujours en cours
- ✓ Aides du CPAS
- ✓ ...



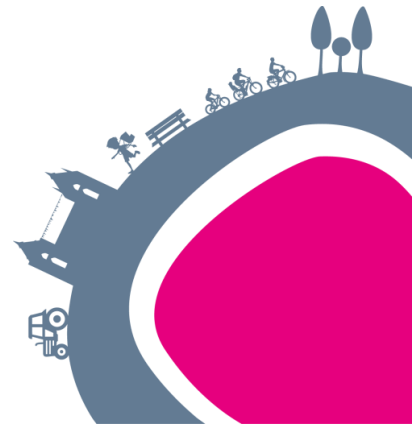
Point 12

CREASHOP PLUS – RÈGLEMENT – ADAPTATIONS – APPROBATION - VOTE



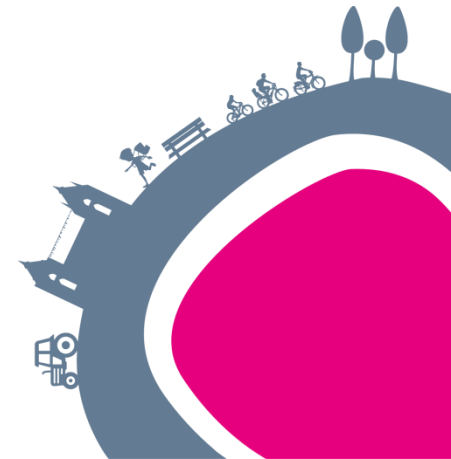
Point 13

**FINANCES – RÈGLEMENT – TAXE
COMMUNALE SUR LA DISTRIBUTION
GRATUITE D'ÉCRITS PUBLICITAIRES OU
D'ÉCHANTILLONS PUBLICITAIRES NON
ADRESSÉS ET DE SUPPORTS DE PRESSE
RÉGIONALE GRATUITE - VOTE**



Point 14

FINANCES – RÈGLEMENT – TAXE SUR LES ENTREPRISES D'EXPLOITATION DE CARRIÈRES – EXERCICE 2021 – VOTE



Point 14

Taxe exploitation de carrières

- 2016: la Région wallonne prend en charge 100% du paiement des taxes communales.
(Compensation de la taxe kilométrique pour les camions)
- Aujourd'hui: la RW prend en charge 80% de la taxe
- Solde à charge du secteur carrier et du granulat



Point 15

SITUATION DE CAISSE 3ÈME TRIMESTRE 2020 – INFORMATION



Point 16

RUGBY CLUB ASBL – DEMANDE DE GARANTIE D’EMPRUNT – VOTE



Point 16

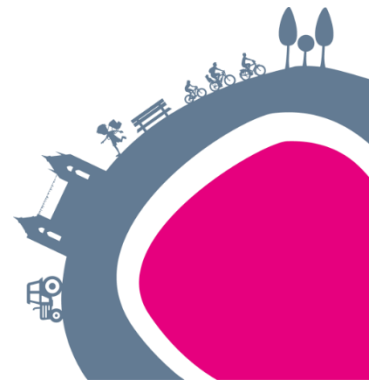
Rugby Club Soignies - Garantie d'emprunt

- 300.000€ en 20 ans
- Aménagement d'un terrain synthétique
- Construction d'un bâtiment
- Projet Wallonie Ambition Or subsidié par la RW:
1.656.700€



Point 17

PLACEMENT DE TRÉSORERIE À 5 ANS - VOTE



Point 17

Placement de trésorerie

- Objectif:
 - ✓ Placer 5.000.000€ en 5 ans
 - ✓ Contrer au maximum l'impact négatif pour les finances

- Retour dans la trésorerie
 - ✓ 1^{re} année: 0€
 - ✓ 2^e année: 1.250.000€
 - ✓ 3^e année: 1.250.000€
 - ✓ 4^e année: 1.250.000€
 - ✓ 5^e année: 1.250.000€



Point 18

ZONE DE SECOURS – ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEUR DU 14 DÉCEMBRE 2020 FIXANT LA DOTATION COMMUNALE – INFORMATION



Point 18

Zone de secours – Dotation communale

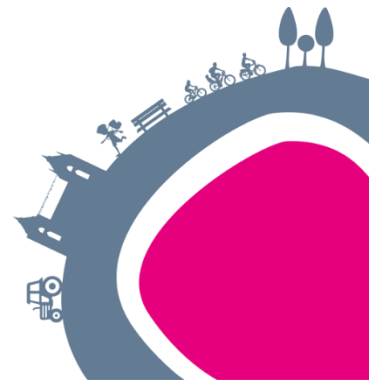
- Cette annulation de l'arrêté du gouverneur
 - ✓ recours auprès de la Ministre de l'Intérieur
 - ✓ absence de motivation formelle des actes administratifs.

- Nouvel accord pris par les communes de la ZHC
 - ✓ en faveur de Soignies



Point 19

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HÉBERGEMENT DE MIGRANTS – RATIFICATION – VOTE



Point 19

Hébergement de migrants

- Collaboration entre Soignies et Braine-le-Comte
 - ✓ Partage des frais d'occupation et charges courantes
 - ✓ Février et mars 2021
 - ✓ 800€/mois
- Montant à charge de la Ville de Soignies
 $1.600\text{€} : 2 = 800\text{€}$
- Pris en charge par le PCS



Point 20

**MARCHÉS PUBLICS – PIC 2019-2021
– CHEMIN BODINET À SOIGNIES –
RÉFECTION DE VOIRIE ET
ÉGOUTTAGE – APPROBATION DES
CONDITIONS ET DU MODE DE
PASSATION – VOTE**



Point 20

Chemin Bodinet

- Ces travaux comprennent:
 - ✓ La réfection complète de voirie
- Estimation : **625.409€ TVAC**
 - ✓ à charge de la Ville : **41.125€ TVAC**
 - ✓ Montant subsidié par la RW : 210.900€ TVAC
 - ✓ à charge de la SPGE : 373.384€ TVAC (0% TVA)
- Procédure **ouverte**
- Crédit inscrit au BE2021
- financement sur emprunts et fonds propres



Point 20



Point 21

**MARCHÉS PUBLICS – TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D’UN PARKING AU
CHEMIN TOUR LETTE –
APPROBATION DES CONDITIONS ET
DU MODE DE PASSATION – VOTE**



Point 21

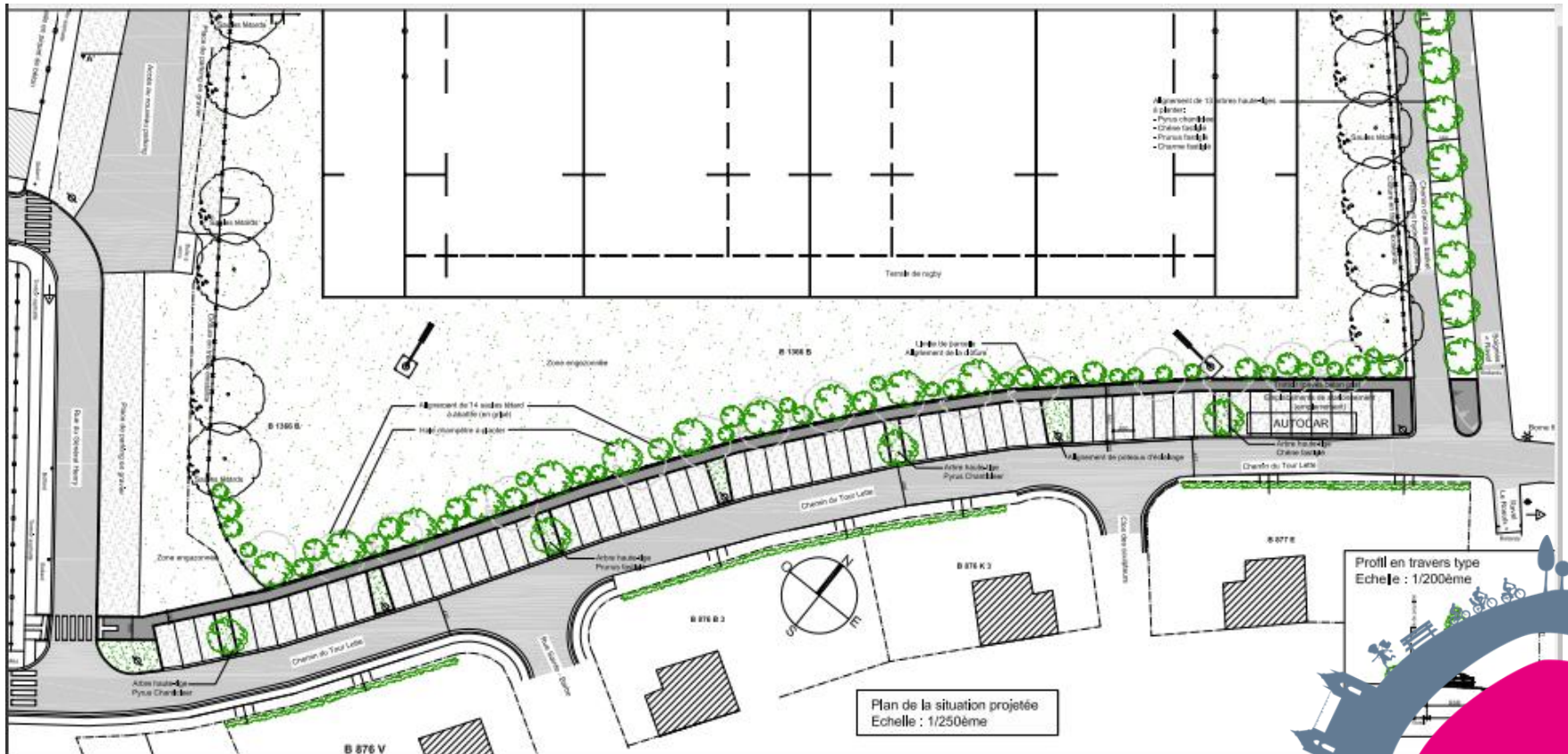
Parking – Chemin Tour Lette

- Ces travaux comprennent:
 - ✓ La création de 56 emplacements de stationnement et d'un trottoir
- Estimation : **155.140€ TVAC**
- Procédure **ouverte**
- 80.000€ inscrit au BE2021
- 75.140€ en MB1 du BE2021 sous réserve de son approbation par la tutelle
- financement sur fonds propres



Point 21

Parking – Chemin Tour Lette



Point 22

**PATRIMOINE – SUPPRESSION
PARTIELLE SENTIER 121, RUE DE LA
RAMÉE 10, NEUFVILLES – VOTE**



Point 22

Suppression partielle de sentier – Rue Ramée

- Dossier administratif
- Passage dans une exploitation agricole
- N'existant plus de fait depuis les années 80'



Point 23

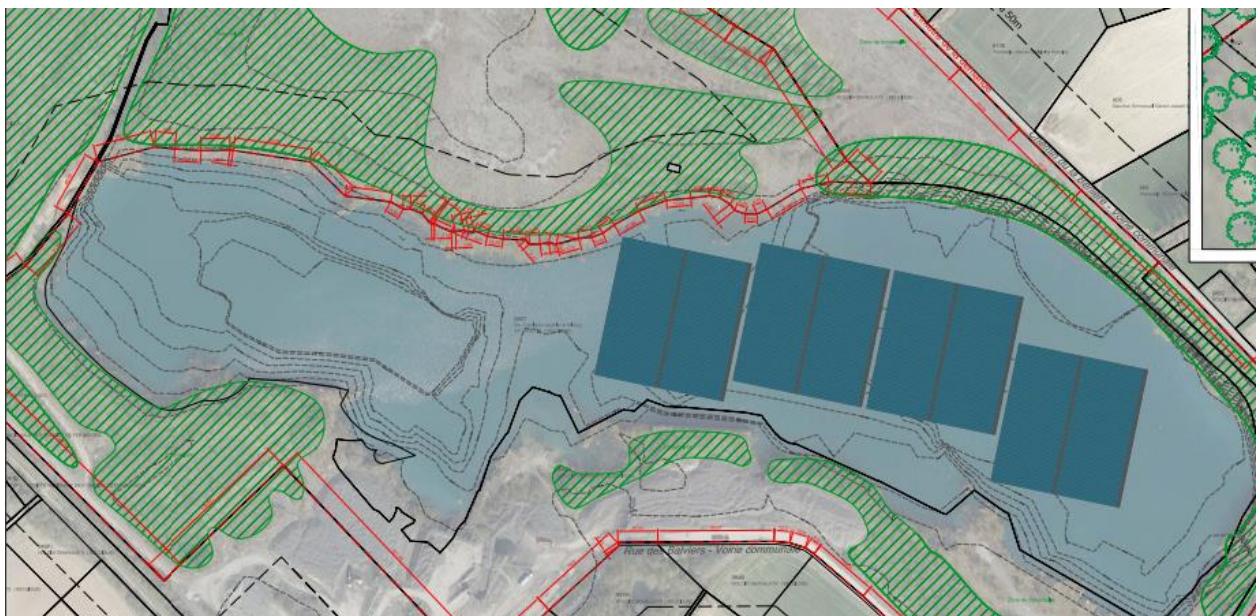
**PATRIMOINE – ILE
PHOTOVOLTAÏQUE PERLONJOUR –
PROJET DE CONVENTION DE
SUPERFICIE – MODIFICATION –
APPROBATION – VOTE**



Point 23

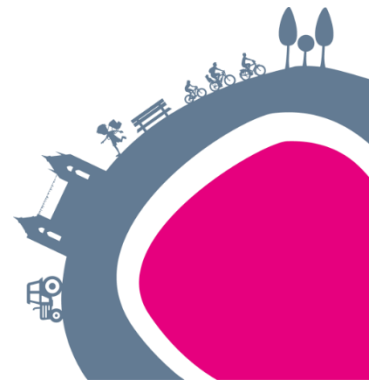
Ile photovoltaïque – Modification du projet de convention de superficie

- Convention entre la Ville et Holcim
- Précision des parcelles cadastrales à créer



Point 24

CENTRE DE VACANCES D'ÉTÉ – MODIFICATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL – VOTE



Point 24

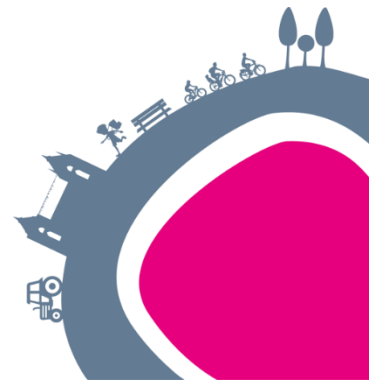
Centre de vacances d'été - Modification des conditions de recrutement du personnel

- Avoir 18 ans
- Ne plus exiger le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
 - ✓ Faciliter l'engagement de personnel
 - ✓ Donner plus de chance aux futurs jobistes



Point 25

**PETITE ENFANCE – MISE À DISPOSITION
DE DEUX AGENTS APE MI-TEMPS
SUPPLÉMENTAIRES CHARGÉS DE
L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR LES
ASBL AYANT SIGNÉES LE CONTRAT DE
GESTION – MODIFICATION DU
CONTRAT DE GESTION – VOTE**



Point 25

Accueil extrascolaire - Contrat de gestion

- Engagement de 2 mi-temps APE de septembre à juin
- Mise à disposition de ces 2 mi-temps pour
 - ✓ L'ASBL Centre Sonégien de l'Accueil de l'Enfance
 - ✓ L'ASBL « Le Quinquet »
- **Volonté de soutenir l'accueil extrascolaire**



Point 26

**CHARGE D'URBANISME –TRANSFORMATION
D'UN IMMEUBLE EN 8 LOGEMENTS –
CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 7
APPARTEMENTS –RUE NEUVE, 45 7060
SOIGNIES – AMÉNAGEMENT CONFORTATIF
POUR LE PIÉTON AU DROIT DU CARREFOUR DE
LA RUE DE STEENKERQUE/ RUE CHANOINE
SCARMURE ET PLACE DU JEU DE BALLE –
VOTE**



Point 26

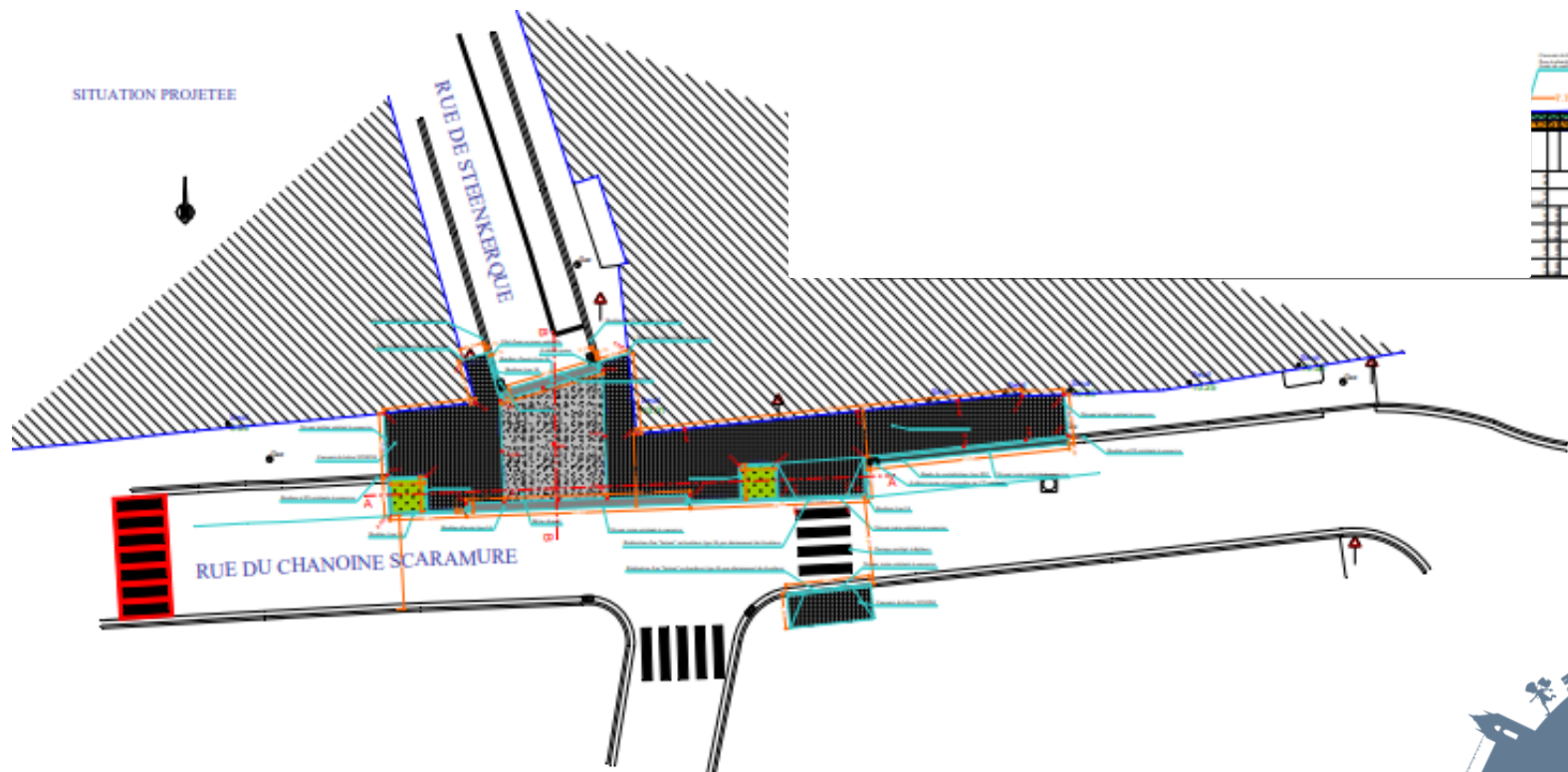
Charge d'urbanisme – Rue Neuve

- Projet de 15 logements
 - ✓ Transformation d'un immeuble en 8 logements
 - ✓ Construction d'un immeuble de 7 appartements
- Exonération des 3 premiers logements
- Montant de la Charge d'urbanisme = **71.000€**
- Aménagement au niveau du carrefour de la rue de Steenkerque, rue Chanoine Scarmure et Place du Jeu de balle
 - ✓ + confortable pour le piéton
 - ✓ accès sécurisé depuis le site au Centre-ville.



Point 26

Charge d'urbanisme – Rue Neuve



Points 27 à 28

**MOBILITÉ – RÈGLEMENT
COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE –
REMPART DU VIEUX CIMETIÈRE –
INTERDICTION DE CIRCULER AUX
VÉHICULES DE PLUS DE 3,5T – RUE DE
LA MOTTE – RÉSERVATION D’UN
EMPLACEMENT POUR PERSONNES
HANDICAPÉES – VOTE**



Points 27 à 28

Règlements complémentaire sur le roulage

- Interdiction de circuler au Rempart du Vieux Cimetière aux + de 3,5T, sauf desserte locale
 - ✓ + de sécurité
 - ✓ + de fluidité
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à la Rue de la Motte à Thieusies

>

A



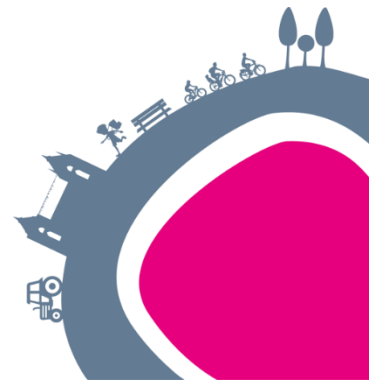
Point 29

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION
AVEC LES PETITS RIENS A.S.B.L POUR LA
COLLECTE DES DÉCHETS TEXTILES
MÉNAGERS SUR L'ENTITÉ – VOTE**



Point 30

PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2020 – 2025 – RAPPORT D’ACTIVITÉS 2020 ET MODIFICATION DE PLAN 2021 – VOTE



Point 30

Plan de cohésion sociale

- Mise à jour du tableau de bord de suivi du PCS
- Modification du Plan
 - ✓ Ajout de l'action : Mise en place de la Plateforme « Give a day »

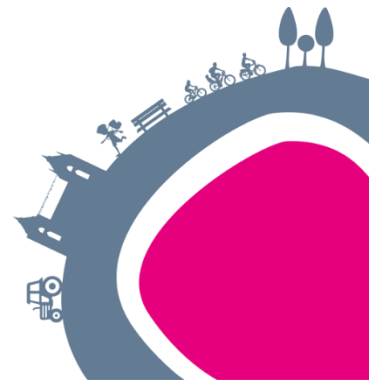
>

A



Point 31

SPORTS ET JEUNESSE & PLAN DE COHÉSION SOCIALE – CONSEIL COMMUNAL DE LA JEUNESSE – RÈGLEMENT – VOTE



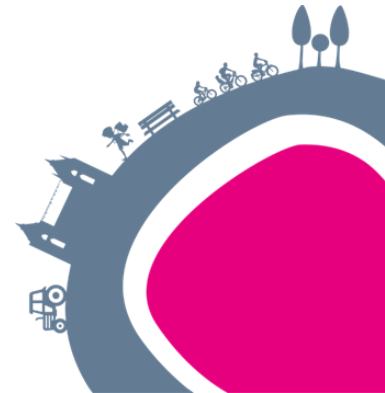
Point 31

Conseil communal de la jeunesse

- Volonté du Collège communal

- Règlement
 - ✓ composition du conseil
 - ✓ mode de répartition
 - ✓ désignation de ses membres
 - ✓ ...

> A



Point 32

**BOUCLE DU HAINAUT – MOTION
DEMANDANT L'ABANDON DU PROJET
EN ATTENDANT LES RÉSULTATS DES
DIFFÉRENTES ÉTUDES – VOTE**



Point 32

Boucle du Hainaut

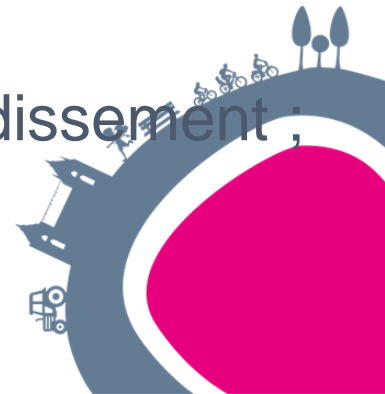
Cette motion vise à:

1. Constater que les Ministres W. Borsus et C. Tellier ont commandé ou annoncé commander différentes études, que l'ensemble des résultats ne sont pas attendus avant la fin 2021 ; qu'il est donc prématuré d'adopter tout projet de modification du plan de secteur ;
2. Demander en conséquence aux autorités régionales d'abandonner l'examen du projet déposé par Elia dans la mesure où les résultats des études annoncées devront être préalablement connus avant toute décision sur ce dossier ;



Point 32

3. Inviter Elia à retirer sa demande afin qu'elle puisse pleinement prendre en compte les conclusions des différentes études initiées et les futures décisions qui seront prises par la Wallonie pour assurer la protection de la santé humaine, de la santé animale...
4. Demander la création d'un comité d'accompagnement, composé d'élus et de représentants des citoyens afin de garantir la transparence des études demandées par les Ministres wallons Willy Borsus et Celine Tellier, et d'assurer la transparence complète vis-à-vis des députés régionaux et fédéraux de l'arrondissement ;



Point 32

5. Réaffirmer la priorité absolue accordée à la protection de la santé et du bien-être des habitants, ainsi qu'à leur qualité de vie, la qualité du patrimoine et le respect de l'environnement, de notre agriculture et du bien-être animal ;
6. Transmettre la présente délibération aux communes potentiellement concernées par le projet « Boucle du Hainaut », à Elia, ainsi qu'aux Ministres wallons et fédéraux concernés et les Présidents de partis PS – MR – ECOLO – CDH

> A



Point 33

ARTICLE 74 DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR:

- RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE OU EN COMMISSION
- QUESTIONS ORALES POSÉES AU COLLÈGE COMMUNAL



Point 34



COMMUNICATION(S)



Ville de
Soignies

